

**COMMUNE DE LUZE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 Mai 2018

Liste des présents:

ABRY Jacques, STEIB Éric, VALLADONT Carole, DUHOUX Gilbert, ROESS Odile, ,  
VAILLAUD-PREVOT Émeline, DAVIS Marc, LISTRAT Serge, DAYMA Vaimiti

Excusés: VUERLI Sandrine, RONCONI Aurélie, TOZZI David, SURLEAU Étienne,  
ROBERT Julien, GRESSARD Jean-Paul

Ordre du jour:

- Personnel Communal
- Programme de Travaux
- Divers

---

Le maire Jacques Abry ouvre la séance.

- Personnel communal: le Conseil Municipal autorise le maire à prendre une délibération afin d'embaucher du personnel communal contractuel ou vacataire. Cette délibération sera à effet rétroactif.

Il est également évoqué le remplacement d'un agent communal par un membre du conseil municipal.

- Indemnités de fonction élus: le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le maire à prendre une délibération afin de spécifier le taux indiciaire du statut des élus.

- Programme des travaux:

. Changement de la chaudière de l'école: en attente de réponse

. Travaux de voirie: les secteurs concernés par la réfection des voiries sont: rue de Queue de Mains( nouveau lotissement), Rue de la Chapelle ainsi que son impasse, Chemin des champs Montants. Sont rajoutées à cela les réparations localisées sur les autres chaussées du village.

- Divers: Mr Listrat demande à ce que l'on soit vigilant lors des descentes de bus des scolaires, plus principalement des collégiens et des lycéens. En effet, beaucoup traversent devant le bus, ce qui est interdit et ne font pas attention aux autres véhicules. La dangerosité de la situation est principalement relevée à l'intersection rue Pierre Carmien/rue de la Cotelotte.

Fin de la séance à 22h15

Le maire  
Jacques Abry